

# Procedure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2020/2630(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Conditions de police sanitaire et les exigences en matière de certification zoosanitaire applicables aux mouvements d'animaux aquatiques et de produits d'origine animale issus d'animaux aquatiques au sein de l'Union	
Complétant <a href="#">2013/0136(COD)</a>	
Sujet	
3.10.04 Elevage et production animale	
3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire	
3.10.08.05 Maladies animales	
3.15.02 Aquaculture	
3.70.01 Protection des ressources naturelles: faune, flore, vie sauvage, paysage; biodiversité	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>AGRI</b> <a href="#">Agriculture et développement rural</a>		
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	<b>ENVI</b> <a href="#">Environnement, santé publique et sécurité alimentaire</a> (Commission associée)		

Evénements clés			
28/04/2020	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">C(2020)02568</a>	
28/04/2020	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
13/05/2020	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
13/05/2020	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
07/07/2020	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2020/2630(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	AGRI/9/02860

Portail de documentation				
Document de base non législatif		<a href="#">C(2020)02568</a>	28/04/2020	EC

